

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 16 juillet 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 juillet 2014.

2014 R. 186 – Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein de l'Institut national des jeunes sourds de Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 24 juin 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Institut national des jeunes sourds de Paris (Conseil d'administration) :

M. Bernard JOMIER.